



# **Cahier du Congrès des 25 et 26 octobre 2014 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante**

*Version du 9 octobre 2014*

---

## **Lieu**

Cégep Saint-Laurent, Montréal

## **Frais de participation**

A confirmer.

## **Transport**

Organisé par l'AECSL

Départ de l'autobus à 19h15 du Parc Émilie-Gamelin, Montréal

**Documents utiles pour le Congrès (disponible sur [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)) :**

- Procès-verbal et résumé des mandats du Congrès des 26 et 27 avril 2014
- Statuts et règlements de l'ASSÉ (version du 26 et 27 avril 2014)
- Code des règles de procédures de l'ASSÉ (version du 22 et 23 février 2014)

**Date limites de dépôt des documents préparatoires au Congrès :**

Dépôt de propositions et avis de motions : Vendredi 10 octobre 2014 (*toutes proposition reçu à l'extérieur de ce délai peut être mise en dépôt avec les tiers des votes.*)

Dépôt d'une demande pour le Fond d'entraide : Vendredi 10 octobre 2014

Dépôt d'une candidature pour le Conseil exécutif : Vendredi le 10 octobre 2014

Dépôt d'une candidature pour le Comité de l'ASSÉ : Mardi le 21 octobre 2014

Dépôt d'un avis de motion concernant une modification aux Statuts et règlements : Samedi le 27 septembre (*tout avis de motions de ce genre déposé à l'extérieur des délais pourra être traité lors d'un Congrès subséquent.*)

**Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :**

2065, Parthenais B.P. 383  
Montréal, Québec H2K 3T1  
Tel : 514-390-0110  
Fax : 514-390-8415  
[www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

## Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	4
Lettre de démission.....	5
Lettre de démission de Jean-Michel Savard.....	5
Lettre de candidature.....	6
Candidature de Kelly Desruelle pour le Comité Femmes de l'ASSÉ.....	6
Candidature de Dominique Boisvert au poste de Secrétaire aux affaires académiques du Conseil exécutif de l'ASSÉ.....	7
Textes de réflexion.....	8
Réflexion sur un Congrès Femmes à l'ASSÉ.....	8
Propositions.....	11
0.0 Ouverture.....	11
1.0 Procédures.....	11
1.1 Praesidium.....	11
1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	11
1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 26 et 27 avril 2014.....	12
2.0 Bilan.....	12
3.0 Femmes.....	12
4.0 Revendications.....	12
5.0 Plan d'action.....	12
6.0 Finances.....	14
7.0 Élections.....	14
8.0 Avis de motion.....	15
8.1 Dépôt.....	15
8.2 Traitement.....	16

# Proposition d'ordre du jour

---

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Bilan

3.0 Femmes

4.0 Revendications

5.0 Plan d'action

6.0 Finance

7.0 Élections

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt

8.2 Traitement

9.0 Varia

10.0 Levée

## Lettres de candidature

---

### Candidature de Kelly Desruelle pour le Comité Femmes de l'ASSÉ

*Reçue le 23 avril 2014*

Bonjour à toutes et à tous,

Je fais ici une première candidature pour le comité femmes de l'ASSÉ. Je suis présentement au Collège de Valleyfield à titre d'étudiante en sciences humaines et représentante de l'AGÉCoV au poste de secrétaire des affaires pédagogiques. C'est au cours de mon année en tant qu'exécutante que j'ai découvert les enjeux féministes. J'ai pu assister à plusieurs camps de formation, dont celui exclusif sur le féminisme. C'est ainsi que j'ai décidé de repartir le comité femmes créée l'année précédente par des féministes, comité qui était éteint dû à leur graduation pour l'université. J'ai eu l'occasion d'en apprendre beaucoup sur les enjeux féministes, découvertes qui ont en fait changé ma vie. Parce que la compréhension de l'amplitude des rôles sociaux et des pressions sociales dont nous, femmes, sommes victimes tous les jours, ne m'a que fait réaliser que j'avais une autre nouvelle bataille à mener : celle contre le patriarcat.

Cependant, mon parcours au cegep tire à sa fin et je me suis inscrite en Droit et Relations Internationales pour la session d'automne 2014 à l'UQAM. J'aimerais pouvoir rejoindre le comité Femmes de l'ASSÉ car je pense que la mobilisation, sous toutes ces formes possibles, est essentielle pour créer et consolider les mouvements féministes. J'aimerais pouvoir, si vous le voulez bien, m'impliquer et lutter aux noms de toutes les femmes contre le patriarcat. Établir un rapport de force aux seins des groupes féministes et conscientiser les étudiantes comme des femmes ont su le faire avec moi me semble être essentiel, tout autant que de rappeler l'importance de lutter contre le patriarcat et l'antiféminisme.

En outre, je suis ouverte aux opinions dissidentes, permettant ainsi une bonne intégration au sein de l'ASSÉ ; et très motivée. Finalement, n'hésitez pas à me joindre à cette même adresse pour toutes questions.

Sincèrement,  
Kelly Desruelle

## Candidature de Dominique Boisvert au poste de Secrétaire aux affaires académiques du Conseil exécutif de l'ASSÉ

*Reçue le 7 octobre 2014*

Camarades et ami-e-s,

C'est avec tristesse que j'ai appris la démission de notre camarade Jean-Michel Savard au poste de secrétaire aux affaires académiques. Compte tenu que l'exécutif n'était déjà pas complet, son départ se fera sans doute lourdement sentir et, si je ne prétends pas le remplacer, j'espère néanmoins pouvoir apporter mon aide à l'équipe déjà en place pour la grosse année de mobilisation qui s'annonce.

Heureusement, l'imposante tâche que représentait l'argumentaire de campagne a déjà été accomplie, mais si on veut pouvoir espérer que les membres se mobilisent sur les campus des différentes universités et des différents cégeps cet hiver, il faut redoubler d'ardeur pour le diffuser. De plus, face aux compressions qui ne cessent de s'accumuler, il sera impératif de pouvoir fournir des réponses argumentées qui nous permettront de rallier de nouvelles militantes et de nouveaux militants.

Je suis convaincu que la victoire s'obtiendra dans la rue, mais si on veut garder la rue, il faut décortiquer les absurdes politiques austères de l'État québécois afin de présenter aux gens leur visage inhumain. Il faut arriver à expliquer que derrière les froides colonnes de chiffres qu'on nous présente quotidiennement, se cachent des vies détruites. Des étudiantes et étudiants, mais aussi des travailleurs et des travailleuses, souffriront de ce charcutage de nos services publics. Cette année plus que jamais, nous devons être solidaires.

Je suis présentement élu sur le Comité aux Luttes Sociales, mais compte tenu de la charge de travail qui pèse en ce moment sur l'Exécutif, je pense que mes efforts y seront plus utiles. Mon expérience tant dans le mouvement étudiant que dans le milieu de la recherche me permettra d'accomplir les mandats liés au poste de secrétaire aux affaires académiques tout en épaulant le reste de l'exécutif qui doit gérer d'immenses dossiers en ce moment.

Je serai heureux de répondre à vos questions et de venir vous rencontrer autant que ce sera possible au cours des deux prochaines semaines.

Solidairement,

Dominique Boisvert  
Membre de l'AÉMUM

## Lettre de démission

---

### Lettre de démission de Jean-Michel Savard

Bonjour tout le monde,

La présente est pour vous signifier ma démission du poste de secrétaire aux affaires académiques. Malgré que seulement quelques mois se soient écoulés depuis mon élection en avril dernier, bien des choses ont changé qui me poussent à réévaluer mon niveau d'implication à l'ASSÉ. Je continuerai d'assister l'équipe nationale avec quelques projets que j'ai déjà entamés, mais je souhaite, entre autres, pouvoir me concentrer sur mes études et prendre du temps pour me reposer.

Je remercie l'exécutif et le Comité à la recherche et aux affaires académiques de l'excellent travail qu'ils et elles ont accomplis dans les derniers mois. Il reste encore beaucoup à faire, mais j'ai apprécié travailler avec vous.

Au plaisir de se croiser dans les manifestations qui s'annoncent nombreuses cette année,

Jean-Michel Savard

## Texte de réflexion

---

### Réflexion sur un Congrès Femmes à l'ASSÉ

Par le  
Comité Femmes de l'ASSÉ

En mai 2013 se tint un congrès d'orientation à l'ASSÉ, pour la seconde fois depuis sa fondation. Les congrès d'orientation ont pour objectif de réformer les structures de l'ASSÉ au regard des réflexions sur nos expériences passées, afin de faire évoluer notre organisation pour le mieux. Ainsi, dans la perspective de mettre davantage de l'avant les luttes féministes à l'ASSÉ, il a été voté cette proposition : «Que le comité femmes et ses collaboratrices soient mandatées d'étudier la possibilité d'instaurer une instance décisionnelle féministe au sein de l'ASSÉ.»

Le comité femmes actuel a donc entrepris de concrétiser le travail amorcé par les femmes du comité dans les dernières années et propose au congrès l'avis de motion suivant :

D'ajouter «*Chapitre 4 : Congrès femmes*

#### *ARTICLE 16 : Composition et définition*

*1. Le Congrès femmes de l'ASSÉ est une instance décisionnelle non-mixte autonome des congrès ordinaires et extraordinaires. En ce sens, les décisions qui y sont prises font partie du plan d'action de l'ASSÉ et non pas à être entérinées dans une autre instance.*

*2. Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, provenant préférentiellement des comités femmes locaux, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont (1) un vote, à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote. Il est aussi composé de toutes les femmes élues sur les Comités de travail de l'ASSÉ, y compris le Comité femmes, le Comité journal, le Comité à la mobilisation, le Conseil exécutif et le Conseil Central. Le Conseil exécutif, le Conseil Central ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.*

*3. Le Congrès femmes se réunit annuellement vers la mi-mars de chaque année. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.*

#### *ARTICLE 17 : CONVOCATION*

*Le Congrès femmes est convoqué par le Conseil Central. Il doit être convoqué au moins quatre (4)*

*semaines à l'avance et être annoncé dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ.*

#### *ARTICLE 18 : POUVOIRS*

- 1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques en ce qui a trait aux féminismes;*
- 2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes des plans d'action féministes;*
- 3. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire.*

#### *ARTICLE 19 : ÉLIGIBILITÉ*

*Pour faire parti d'une délégation officielle, toute étudiante doit :*

- 1. être membre de l'association qui la délègue ;*

#### *ARTICLE 13 : QUORUM*

*Le quorum est égal à 50% + 1 des associations membres.»*

et de décaler les articles et chapitres suivants.

Voici maintenant nos réflexions quant à la pertinence de cette instance et à la façon dont nous croyons qu'elle peut prendre forme.

Bien que le féminisme figure dans les principes de base de l'ASSÉ (et ce seulement depuis l'année dernière), cela ne garantit pas l'inclusion des féministes et de leurs revendications dans le travail quotidien des associations membres, ainsi que des conseils et comités de l'ASSÉ. En effet, nous avons remarqué une tendance à déléguer toute question féministe au Comité femmes, alors que nous croyons que la préoccupation face aux enjeux féministes et à la réalisation des propositions féministes devraient être la responsabilité de l'ensemble de l'équipe nationale. Nous sommes également en mesure d'observer depuis la fondation de l'ASSÉ des inégalités structurelles qui se reproduisent au sein du mouvement étudiant, qui n'évolue d'ailleurs pas en vase clos du reste de la société: division sexuelle du travail militant, peu de femmes élues, agressions sexuelles par des militants, relégation des luttes féministes au second plan, etc.

Nous constatons également que le point femmes est peu utilisé dans les congrès pour discuter des enjeux féministes qui touchent l'organisation et ses associations membres. C'est bien plus souvent autrement le comité femmes qui finit par y recourir. Est-ce parce que les associations étudiantes n'ont rien à proposer à ce niveau? Pourtant les deux derniers camps de formation féministes sont parmi les plus peuplés de l'histoire de l'ASSÉ, ce qui démontre un intérêt important des étudiantes et étudiants dans les associations étudiantes locales. Que se passe-t-il entre cet intérêt pour la lutte féministe au niveau local et sa transposition au niveau

national? Alors que certaines féministes décident de s'impliquer sur le comité femmes de l'ASSÉ, la plupart se tournent vers des groupes affinitaires, faute d'une réelle coordination des enjeux féministes dans le mouvement étudiant. Or, nous pensons qu'il est souhaitable que l'ASSÉ soit le véhicule des luttes féministes étudiantes et que les femmes sentent que leur voix ait une place au sein de notre organisation. L'ASSÉ est un pilier important de la gauche radicale au Québec, c'est pourquoi nous aimerions profiter de cette possibilité organisationnelle pour relayer les revendications féministes des étudiantes.

Le Congrès femmes se veut donc un premier pas vers un front féministe plus fort et mieux organisé à l'ASSÉ. Nous pensons qu'une instance décisionnelle consacrée entièrement à la question féministe, motivera davantage les associations étudiantes à discuter d'enjeux féministes et à mobiliser leur campus sur ces questions. Nous avons pour hypothèse que si les étudiantes sentent que leur voix ont réellement un impact sur l'orientation de l'ASSÉ, elles seront plus intéressées à organiser la lutte féministe tant au local qu'au national.

Concrètement, ce congrès serait une formule hybride entre partage d'expériences/formation et instance décisionnelle, c'est-à-dire qu'il y aurait davantage de caucus que dans un congrès ordinaire, afin de donner la chance à toutes de s'exprimer selon leur niveau d'aisance. De plus, cette instance se veut non-mixte, afin que ce soit les femmes et leurs réflexions qui soient au premier plan. Malgré l'alternance dans les tours de parole et les règles de composition des délégations dans les congrès ordinaires, force est d'admettre qu'une minorité de femmes vont s'exprimer au micro. C'est ce genre de situations que nous voulons éviter.

Finalement, nous tenons à préciser que les propositions qui seront votées dans ce congrès ne relèveront pas de l'unique responsabilité du Comité femmes, mais bien du Conseil exécutif et de l'ensemble de l'équipe nationale. Le but n'étant pas de rediriger encore une fois tout le travail féministe sur les épaules du Comité femmes, mais d'imbriquer cette lutte dans le plan d'action générale de l'ASSÉ.

# Propositions

---

## 0.0 Ouverture

1. Le Conseil exécutif propose l'ouverture du Congrès à 9h00.

## 1.0 Procédures

### 1.1 Praesidium

1. Le Conseil exécutif propose que ABC assure la présidence d'assemblée, que Marianita Hamel et Patrick Morin assurent le secrétariat, que ABC assure la garde du senti, et que XYZ assure la prise des tours de parole.

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption de l'Ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Bilan

3.0 Femmes

4.0 Revendications

5.0 Plan d'action

6.0 Finance

7.0 Élections

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt

8.2 Traitement

9.0 Varia

10.0 Levée

### **1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 26 et 27 avril 2014**

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès du 26 et 27 avril 2014

*Le procès-verbal est disponible à l'adresse*

*<http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-de-lasse-26-et-27-avril-2014/>*

### **2.0 Bilan**

1. Le Conseil exécutif propose un bilan de 15 minutes sur la rentrée suivi d'une période de questions-réponses de 45 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose un bilan de 5 minutes par Comité suivi d'une période de questions-réponses de 30 minutes.

3. Le Conseil exécutif propose un tour de table sur la rentrée des associations étudiantes présentes.

### **3.0 Femmes**

### **4.0 Revendications**

### **5.0 Plan d'action**

*Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;*

*Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démembrement des systèmes de retraite;*

*Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;*

*Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;*

*Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centre de services de proximités (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;*

*Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;*

*Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;*

## **1. LAFESH-UQAM propose que l'on lance une campagne contre l'austérité.**

Que cette campagne s'articule sur 2 axes:

- Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)
- Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.

Que l'on fonde et finance un comité local Printemps 2015.

Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec .

Qu'un Congrès fasse le point au cours de l'automne sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser le discours et de poser des revendications plus précises.

---

*Considérant l'ampleur des attaques des gouvernements contre les services publiques et les droits syndicaux;*

*Considérant l'imminence des négociations du secteur publique, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démembrement des systèmes de retraite;*

*Considérant que cette période est propice à un front commun entre les étudiant-es et les travailleurs-euses et les sans-emplois contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois ;*

*Considérant que seule une grève prolongée au printemps nous donnera l'espace et le temps pour radicaliser les pratiques et les discours des luttes qui y seront menées;*

**2. L'AFESH-UQAM propose que l'on adopte le plan d'action suivant :**

**Automne 2014**

L'AFESH propose que l'on participe à la manifestation du 31 octobre contre l'austérité. Que l'on tienne une assemblée générale afin de tenir une journée de grève pour la manifestation du 31 et une journée pour des actions de perturbation à la mi-novembre. Que ces deux journées soient posées comme des ultimatums au projet d'austérité et comme menace d'une grève reconductible en mars prochain.

**Hiver 2015**

Que l'on tienne un congrès spécial début février pour juger l'état de la situation. Mobilisation en vue de votes de grèves reconductibles en mars. Qu'une manifestation nationale ait lieu fin février, début mars.

**6.0 Finances**

**7.0 Élections**

## 8.0 Avis de motion

### 8.1 Dépôt

1. Le Comité Femmes propose ue soit ajouté aux Statuts et Règlements de l'ASSÉ le «*Chapitre 4 : Congrès femmes* » et que soit décalé en conséquences les articles et chapitres suivants :

#### CHAPITRE 4 : CONGRÈS FEMMES

##### ARTICLE 16 : Composition et définition

1. Le Congrès femmes de l'ASSÉ est une instance décisionnelle non-mixte autonome des congrès ordinaires et extraordinaires. En ce sens, les décisions qui y sont prises font partie du plan d'action de l'ASSÉ et non pas à être entérinées dans une autre instance.

2. Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, provenant préférentiellement des comités femmes locaux, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont (1) un vote, à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote. Il est aussi composé de toutes les femmes élues sur les Comités de travail de l'ASSÉ, y compris le Comité femmes, le Comité journal, le Comité à la mobilisation, le Conseil exécutif et le Conseil Central. Le Conseil exécutif, le Conseil Central ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

3. Le Congrès femmes se réunit annuellement vers la mi-mars de chaque année. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.

##### ARTICLE 17 : CONVOCATION

Le Congrès femmes est convoqué par le Conseil Central. Il doit être convoqué au moins quatre (4) semaines à l'avance et être annoncé dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ.

#### ARTICLE 18 : POUVOIRS

1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques en ce qui a trait aux féminismes;
2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes des plans d'action féministes;
3. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire.

#### ARTICLE 19 : ÉLIGIBILITÉ

Pour faire parti d'une délégation officielle, toute étudiante doit :

1. être membre de l'association qui la délègue ;

#### ARTICLE 13 : QUORUM

Le quorum est égal à 50% + 1 des associations membres.»

et de décaler les articles et chapitres suivants

*(Avis de motion déposé le 9 octobre 2014)*

## 8.2 Traitement

**1.** Le Conseil exécutif propose l'ajout d'un poste de Secrétaire aux relations internes sur le Conseil exécutif. En ce sens, que l'on modifie l'«article 27: composition» du «Chapitre 6: Conseil exécutif» des Statuts et règlements de l'ASSÉ de la manière suivante:

Remplacer: «Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus» par «Le Conseil exécutif est

composé de 9 postes élus»

Remplacer à l'alinéa 4 : «2 postes disponibles» par «3 postes disponibles»

*(Déposé au Congrès du 26 et 27 avril 2014)*

**2.** Le Conseil exécutif propose d'amender la politique d'utilisation des réseaux sociaux de la manière suivante:

Article 3.2 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»

Article 6.2 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»

Article 6.5 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»

*(Déposé au Congrès du 26 et 27 avril 2014)*

**3.** Le Conseil central propose d'ajouter l'article suivant au chapitre 3 et décaler les points en conséquences :

«Article 44

Pouvoirs d'un comité ad hoc en instance

Les délégué-e-s d'un comité ad hoc ont droit de parole en congrès, et droit de parole et de proposition en Conseil central, à moins qu'il en ait été décidé autrement lors de sa création.»

*(Déposé le 27 septembre 2014)*

**4.** Le Conseil central propose de remplacer l'article 24 des Statuts et règlements «Le quorum du Conseil central est de 50% + 1 des campus contenant des associations membres.» par «Le quorum est de 50% +1 des campus où au moins une association membre active est présente. Une association membre est considérée comme inactive si elle n'a pas été présente à trois Conseil central d'affilée. Elle redevient active dès qu'elle se présente à un Conseil central.»

*(Déposé le 27 septembre 2014)*

**5.** Le Conseil central propose de remplacer dans l'ensemble des statuts et règlements et du code de procédures, «Conseil de coordination» par «Conseil central».

*(Déposé le 27 septembre 2014)*